

Illzach, le 01.09.2023

## **REUNION PUBLIQUE**

Objet : Réunion publique (visioconférence)

Réf.: 09/2023

<u>Présents</u>: J.P X 2, Pascal (STAR 68), Pascal et Agnès 42, Christophe et Chantal (FCBA 33), Chris (Signaleurs du Cher 18), Xavier (STA 37), Françoise 33, Pascal (PCA 86, invité par Norbert), J. Guy 85, Maurice 85, Michel et Christian (RCC 23), Yoan (ARPV 35), Isabelle (KM 33), Yves (LSKGP 38), Jean, Mickael (Les signaleurs du 49), Franck (SRO 44), Marc (ARV 66), Norbert 68.

Excusés: Laurent (ARV66 représenté par Marc), Philippe (AES 13 au travail) et l'ARSE 44 (représenté par Franck)

Début 19.10 - Fin 20.55

Le président prend la parole en remerciant toutes les personnes présentes à cette réunion de rentrée et surtout à l'heure. C'est avec 10 minutes de retard que nous débutons la réunion, pour cause de retardataires.

Le président prend le temps de lire un petit texte qu'il a préparé afin d'officialiser une décision. Je cite : Aujourd'hui l'ERCI traverse une crise.

Mais dans toutes crises, il y a une ou des opportunités.

Une crise est un accélérateur de prises de décision, elle permet ou de la surmonter ou d'être balayé.

Pour mon compte personnel, cette crise me balaye.

Lors de la dernière AG, j'ai soumis le fait de ne pas me représenter au poste de président de l'ERCI. Les faits et les formes m'ont donné tort.

A ce jour, je me pose énormément de question sur le but et surtout le chemin que nous nous étions fixés. Je ne rentrerais pas dans des détails qui ne feront nullement avancer le monde de la radiocommunication, je reste convaincu que nous avons perdu assez de temps.

Je considère avoir été des plus franc, plus direct et je n'oublie pas le travail apporté mais je me rends compte avec le temps les mentalités, les états d'esprit, les priorités ont changé. Il est plus facile de faire des procès d'intention que d'apporter sa pierre à l'édifice.

Le 12 avril dernier, je mettais sur mon mur personnel Facebook que j'avais vécu mon dernier mandat de président de l'ERCI lors de la dernière AG. J'ai renouvelé cette décision lors du dernier bulletin d'informations en juin dernier.

J'espérais lors de la dernière réunion publique qu'il y aurait plus de monde. Malheureusement, nous étions une petite quinzaine. Nombreux clubs absents.

Je voyais en l'ERCI, une union, union de personnes, mais aussi une union d'échanges et de partages. Je me rends compte que cela ne reste que des paroles. A ce jour, nous sommes toujours au même point où chacun reste bloqué sur son petit monde associatif, ce que j'appelle du nombrilisme associatif oubliant le pourquoi nous nous battons.

Se battre pour un intérêt personnel, c'est de la hauteur de n'importe quelle personne. Se battre pour un intérêt général est largement plus valorisant et surtout à long terme.

Je reste convaincu que cette Ligue est sûr de bons rails, aussi bien reconnaissances que financièrement. Elle est saine et je suis persuadé qu'il y a des gens peut-être plus capables que moi de la faire avancer. Je n'ai plus la force de me battre. Pour qui ? Pour quoi ?

Je vous souhaite à tous de faire de nombreux adeptes pour que l'ERCI vive encore très longtemps.

Je vous laisse la suite de cette réunion et je ne reprendrais plus la parole et suivant ce qui sera dit, je saurais m'effacer.

Merci à tous de votre confiance durant toutes ces années, même si à ce jour elle est entachée.

Aussi, je me dois de terminer mon analyse et après avoir murement réfléchi, je vous présente comme je l'avais annoncé, officiellement la démission de mon poste de président dès aujourd'hui. Vous l'acceptez, c'est très bien. Cela me permettra de faire comme beaucoup d'entre vous, me consacrer uniquement à mon association mulhousienne.

Je me réserve à ce jour là ou les raisons de cette démission. Elles sont purement personnelles et je ne souhaite pas en faire étal.

Norbert demande à chacun des présidents de prendre la parole afin qu'ils puissent dire ce qu'ils pensent et éventuellement apporter une réponse.

Ca commence par **Michel (RCC 23)**, qui n'en va pas ces mots dire, restant très direct dans ses propos. Revenant sur la dernière AG à Yzeures sur Creuse soulignant que déjà lors de ce week-end, il était le seul à avoir dit ce qu'il pensait. Il est plus qu'en colère de voir des gens jouer les faux culs une fois l'AG passée. Il regrette la position de Norbert mais demande à ce qu'elle soit respectée.

La parole est donnée à **Chris (Les signaleurs du Cher 18).** Il salue tout le monde et remercie Norbert de lui avoir donnée la parole. Il souligne que c'est le dernier rentré à la Ligue nationale et qu'il respecte la décision que Norbert a prise même si ne l'accepte pas personnellement. Il espère que Norbert restera parmi nous sachant que tu as apporté énormément à l'ERCI et que tu peux encore apporter beaucoup à la Ligue nationale. Il espère également que le successeur saura faire avancer l'ERCI comme Norbert l'a fait avancer. Il redonne la parole.

Norbert reprend la parole afin de remercier Chris de son analyse et espère aussi de tout cœur que la succession sera facile et peut-être ira plus vite que ce que l'on aurait pu l'espérer. Il rajoute qu'il est désolé, mais il n'a plus la force et qu'il est obligé de se retirer. Il laisse la parole au **FCBA 33**.

Devant un silence.

Norbert donne la parole à **Yoan (ARPV 35)**. Il débute son analyse en soulignant qu'il est vrai que son association n'a pas été beaucoup présente cette année, mais cette dernière traverse également de gros problèmes de santé par son président, lui-même, ce qui fait qu'ils ont dû prendre un peu de recul. Il ajoute qu'il reconnaît que Norbert a pas mal bossé et qu'il a apporté pas mal de chose à l'ERCI. Il rajoute que son association le remercie et que cette dernière à toute confiance en cet apport. Il souligne que les uns et les autres ont énormément de km pour rentrer le soir chez eux et qu'il leur est difficile d'être présent et à l'heure aux différentes réunions de la Lique.

Norbert remercie **Yoan** de cet échange et passe de nouveau la parole au **FCBA 33** espérant que les difficultés de connexion se soient rétablies. Devant de nouveau un silence, Norbert passe la parole à **Yves du (LSKGP 38)**. Devant également un silence de cette association certainement dû à des problèmes de connexions, Norbert passe la parole à **Isabelle (RCKM)** 

Isabelle prend la parole en soulignant qu'elle n'a pas grand-chose à dire si ce n'est un grand MERCI pour tout ce que tu as fait pour cette Ligue. Continue ta route et profite de toi et des tiens, de ton association mulhousienne et espère que tu donneras de tes nouvelles régulièrement. Norbert remercie Isabelle pour son petit passage et passe la parole à Xavier (STA 37), soulignant qu'il est d'abord président de son association avant que de ne faire partie du comité. Devant de nouveau un silence total, Norbert s'excuse de ce long moment de silence et souligne qu'il est bloqué au téléphone avec un représentant des Signaleurs du 49. Il demande à Jean Pierre de reprendre la parole pour faire tourner.

**Jean Pierre** salue tout le monde et il remercie tout le monde d'être présent. Il souligne les difficultés de s'entendre ce soir. **Jean Guy (85)** intervient en soulignant qu'il est enfin connecté et qu'il n'a rien entendu depuis le début. Norbert reprend la parole en demande à J. Guy s'il avait entendu le début de la réunion ? Jean Guy lui répond : Rien du tout.

Norbert reprend la parole en disant qu'il va réitérer son interlocution en accéléré soulignant qu'il n'avait pas donné sa démission de son poste de président de l'ERCI comme il l'avait fait sous-entendre lors de l'AG et lors du bulletin du mois de juin dernier. Il officialise cette décision devant la quasi-totalité des représentants d'associations de l'ERCI. Il souligne qu'aujourd'hui, il n'a plus la gnac, la force et il n'a plus envie de se battre. Il fait un point sur le fait qu'il a donné la parole au RCC 23, aux Signaleurs du Cher 18, à l'ARPV 35, au RCKM, il a tenté de donner la parole au FCBA 33, LSKGP 38, STA 37 qui sont restés sans réponse certainement due à des problèmes de connexions. Il passe la parole aux membres indépendants car il y a des indépendants parmi cette réunion et que par politesse, nous nous devons aussi de les écouter.

**Françoise** intervient soulignant qu'elle aurait souhaité entendre l'association bordelaise, et Norbert souligne que la parole est donnée à tous mais que l'on ne peut pas forcer les gens à parler. Et il rajoute qu'il est ouvert à toute remarque et toute critique ajoutant qu'il n'y a que ceux qui ne font rien qui ne risque pas d'être critiqué.

Il donne la parole à Jean Guy 85.

Jean Guy prend la parole en soulignant avec humour: je ne dirais pas que je ne suis pas assis sachant qu'il ne peut pas avoir une autre position. Il relate la position de Norbert et souligne que l'on en a longuement discuté, il souligne que l'on n'a pas à se voiler la face ni jouer les faux culs ici, mais il ajoute qu'il n'est pas d'accord avec cette décision et il le maintien. Il trouve que s'il y a bien quelqu'un qui a œuvré pour l'ERCI c'est bien toi Norbert, si l'ERCI en est ou il en est aujourd'hui, c'est grâce à qui ? À toi. Il rajoute qu'il ne dit pas que les autres n'ont rien fait mais celui qui fait avancer les choses, c'est toi et que c'est dommageable à ce jour, où nous sommes sur le point d'avoir de grosses avancées sur le plan national, et que si toi le capitaine quitte le bateau, l'ERCI risque qu'une chose, c'est de couler. Donc je ne pense pas que ce soit le moment de partir mais au contraire, nous devons être là pour t'épauler les uns et les autres soulignant que tous connaissent les engagements que J. Guy a aussi bien vis-à-vis du monde de la radiocommunication que du monde des signaleurs et qu'il pense encore pouvoir en apporter plus et il pense que les autres devraient aussi se prendre par la main apporter leur soutien, il pense que certains ont oublié de le faire. Il termine en disant que l'ERCI sans Norbert, ce n'est plus l'ERCI, il rajoute que l'on a beau dire ce que l'on veut mais il souligne qu'il a un petit passé associatif derrière lui et qu'une entité, une association quelle qu'elle soit et connue et reconnue par son président. Si demain Norbert n'est plus président, on peut tous commencer à faire ses bagages et aller voir ailleurs. Voilà ce qu'il en pense. Il remercie tout le monde de l'avoir écouté.

Norbert reprend la parole et répondant à **Jean Guy**, tu le sais, on en a discuté et il convaincu que nul n'est irremplaçable. Il reste également convaincu qu'il y a des gens qui ont les possibilités de reprendre le poste. Il reste ouvert sur la proposition qui a été faite lors de l'AG d'Yzeures sur Creuse. La gestion par un comité directeur. Cette proposition a été acheminé au Tribunal de Mulhouse qui l'a refusée. Soulignant que cette décision aurait dû être mis en place par une A.G.E. Il souligne qu'en 35 années d'association, c'est la deuxième fois que l'on lui refuse une demande au Tribunal. Du fait du refus, il a été obligé de remettre en place les statuts adoptés lors de l'AG de St Cyprien en 2022. Néanmoins, il rajoute qu'il ne quittera pas totalement l'ERCI, il reste et son association mulhousienne aussi membre de l'ERCI comme beaucoup d'entre vous mais il demande à tous un certain temps parce qu'il a besoin de se regonfler, se ressourcer et surtout se reconstruire. Il rajoute qu'il ne souhaite pas en dire plus soulignant que c'est son problème. Il ajoute qu'il est convaincu qu'il y a à ce jour encore des forces vives au sein de l'ERCI et que si demain, le comité lui demande une éventuelle aide, il pourra dans la mesure du possible l'apporter. Il demande à Jean Guy s'il veut rajouter quelque chose et si dans le cas contraire, il laisse la parole à Maurice soulignant que cela lui fait énormément plaisir de le voir.

Maurice 85 remercie Norbert de lui donner la parole et d'avoir pris régulièrement des nouvelles. Merci également pour cette reconnaissance que vous m'avez faite fin avril chez moi à mon domicile. Il remercie encore sincèrement tout le monde de cette attention qui l'a énormément marqué.

Norbert lie un message laissé sur le chat et souligne qu'il est vrai que ce n'est pas évident mais il souhaiterait que Jean Pierre (ex-trésorier) prenne la parole en tant qu'indépendant.

**Jean Pierre 68** souhaite quitter la réunion soulignant qu'il n'en peut plus de voir le comportement de certaines personnes. Il relate qu'il ne comprend pas qu'après tout ce que nous avons fait depuis 2015 et qu'à ce jour, il a l'impression que tout s'écroule. Il relate le fait des problèmes qu'il y a à nos frontières et que nous sommes 2 - 300 et que nous n'arrivons pas à nous entendre. Il ne comprend pas. Il est fortement déçu et intérieurement anéanti. J. Pierre quitte la réunion à 19.50 en soulignant Vive l'ERCI.

**Françoise** intervient en disant à Jean Pierre qu'il faut au contraire aider Norbert et ne pas partir de la réunion. Jean Pierre souligne que cela fait 35 ans qu'il est au côté de Norbert et que quoiqu'il arrive, il sera toujours à ses côtés.

Norbert demande si Jean souhaite prendre la parole soulignant qu'il n'y a pas de visage sur le nom, il ne voit pas qui s'est. Il ajoute que Mickael (les signaleurs du 49) nous a rejoint. Il ajoute que cela fait plaisir de voir autant d'associations présentes, il est dommageable que ce soit vis-à-vis d'une réunion aussi importante.

Michel (RCC 23) demande et prend la parole. Il explique en demande à Norbert de rester au moins jusqu'à l'AG de l'an prochain et que l'année prochaine, nous remettrons tout en place. Norbert lui répond que ce n'est plus possible, qu'il n'a plus la force. Michel ajoute qu'il a des vices présidents et qui peuvent très bien faire le boulot jusqu'en avril prochain. Norbert reprend la parole en soulignant que depuis la dernière AG, rien à été fait. C'est le calme plat, plus aucune cohésion au sein du comité actuel. Je reste persuadé aujourd'hui que c'est moi le problème. Donc c'est à moi de partir. Françoise, Jean Guy, Isabelle reprennent la parole pour dire qu'il faut arrêter, le problème n'est pas Norbert. Michel rajoute que si quelqu'un souhaite prendre la place qui le fasse. Norbert lui répond qu'ils peuvent la prendre. Je ne ferais rien contre ce fait. Un brouhaha entre plusieurs intervenants vis-à-vis de cette décision mais Norbert reste ferme disant malheureusement qu'il ne peut pas en dire plus sur les raisons. Michel demande mais qui on va mettre à la place de Norbert ?. Quel président peut prendre cette place ?

Norbert reprend la parole en expliquant qu'il est possible d'organiser une AGE dans le mois suivant la démission de son président. Si l'on analyse les statuts de l'ERCI, c'est possible. Cela nous permettra de mettre en place ce qui a été proposé lors de l'AG à Yzeures sur Creuse en place et par la même occasion, cela nous permettra de mettre un nouveau président en place. Cette dernière peut être faite en visioconférence. Il souligne qu'il faudra absolument trouver quelqu'un qui prenne au moins l'intérim du président jusqu'à l'AG de Saint Vaury l'an prochain, mais que lui ne peut plus assumer ce poste et ce pour un petit moment et si c'est pour faire comme certains avoir la photo d'un président derrière eux dans un bureau, ce n'est pas son caractère. Il rajoute que si quelqu'un souhaite prendre le poste, la place est disponible, il ajoute que le nouveau président s'y prendra peut-être mieux que moi, c'est possible.

Mickael 49 demande à Norbert s'il y a un vice président ?

Norbert lui répond que depuis la nouvelle loi passée en début d'année, il n'y a plus que : un président, un ou une trésorière éventuellement un ou une adjointe et un ou une secrétaire. Le reste des membres sont enregistrés comme membre du comité.

La parole est donnée à **Yoan 35**. Il demande la différence entre la loi de 1901 et celle de 1908. Norbert lui répond en lui donnant un exemple basique. Au bout de 3 ans, l'ERCI a été reconnu d'intérêt général tout comme le STAR 68. A ce jour, vous en tant qu'association de loi de 1901, vous n'avez pas cette possibilité. Pourquoi ? Parce que le gouvernement parle de signaleurs dans le code de la route, dans les articles de la loi du sport, mais refuse l'existence des signaleurs dans les lois de notre Pays d'où ce vide juridique auquel nous sommes en train de nous battre. En loi de 1908, nous sommes dans l'obligation d'être au minimum 7 personnes pour représenter l'association. Ce qui n'est pas le cas pour la loi de 1901. Après il est vrai que nous attendons une réponse définitive du côté de la Préfecture du Haut Rhin qu'en à la reconnaissance de mission d'utilité publique. Pour le moment avec le changement de gouvernement, les vacances etc, la Préfecture du Haut Rhin a pris beaucoup de retard dans des réponses. Sachant aussi que de nombreuses questions m'ont été posées concernant nos finances auxquelles j'ai répondu. Norbert continue la possibilité de prise de parole en la donnant à **Pascal 42**.

Pascal (responsable juridique) prend la parole en soulignant l'arrivée de plusieurs SMS de son côté. Xavier (STA 37) est en plein orage et il ne lui est pas possible de se connecter. Le FCBA 33 n'a pas de bande passante et n'a aucune réception ni émission. Pascal annonce que fin de l'année 2023 c'est-à-dire au 31 décembre 2023, il met fin à sa fonction de responsable juridique au sein de l'ERCI. Il restera membre mais il souhaite arrêter sa fonction. Ensuite il souhaite répondre à ce qu'il a entendu concernant la loi de 1901 où il faut un président. C'est faux, lisez l'article de la loi de 1901, dans aucun article, il y a les fonctions d'indiquées. Seul si la structure associative encaisse des fonds et souhaite une subvention d'une entité départementale, régionales ou nationales, dans ce cas, ces dernières vous imposent un comité président, trésorier et secrétaire.

Agnès (trésorière de l'ERCI) prend la parole en soulignant que si l'ensemble des membres le souhaite, elle garde son poste de trésorière et elle rajoute que depuis qu'elle a se poste, elle reconnaît que c'est énormément de travail. Elle donne raison à Michel et Françoise en soulignant que si tous les présidents d'associations donneraient un peu de leur temps, cela serait moins lourd à porter aussi bien dans le fonctionnement que dans les responsabilités. Elle profite du nombre de président présent pour leur rappeler qu'il n'oublie pas de lui envoyer la feuille kilométrique des déplacements fait pour le compte de l'ERCI, car elle va se retrouver en fin d'année avec un nombre impressionnant de demandes qu'elle aura du mal à gérer en temps et en heures. C'est énormément de travail et il faut que tous y prennent conscience. Elle est décue par la décision de Norbert mais elle la respecte.

Devant un gros problème de connexion, nous sommes dans l'obligation de clôturer la réunion à 20:55.

## **ADDITIF PERSONNEL:**

Devant le petit souci que la Ligue nationale ERCI rencontre, nous n'avons pas 36 solutions.

- ⇒ Il peut être envisagé une présidence par intérim jusqu'à la prochaine assemblée générale qui se déroulera à Pâques prochain à Saint-Vaury (23) les 30 et 31 mars 2024. merci déjà de le noter dans vos agendas.
- ⇒ Dans le cas contraire, la présidence pourra être assurée par un membre du comité idem, jusqu'à la prochaine AG.

Je n'ai pas par habitude de me justifier mais je tiens à remettre certaines choses à leur place suite à certains retours. J'ai horreur que l'on crache des méchancetés non fondées, des procès d'intention et j'en passe.

- ⇒ Ni Mulhouse, ni Saint-Vaury ne s'est octroyé d'éventuelles largesses financières de l'ERCI. Il est bon de se rappeler que c'est grâce à ces deux associations que l'ERCI est née. L'ERCI n'a fait qu'une chose s'est rembourser ces deux associations dès qu'elle le pouvait.
- ⇒ Après il y a eu un versement de la somme de 8000 € qui a transité par l'ERCI de la Région grand Est. Pourquoi ?
  "di acute de la companya de la
  - J'ai souhaité prouver à tous qu'en sollicitant vos régions, vos départements, qu'il était possible de recevoir des aides financières, investissement pour que vous soyez en règle vis-à-vis des postes qui vous servent lors des assistances. Il est bon aussi de se rappeler que le versement du Grand Est de l'investissement de cette subvention ne représente que 60% de la somme totale. Soit 4800 € payé par le club de Mulhouse pour cet investissement. Un investissement total de 12800 €. En réalité, cela n'a rien couté à l'ERCI.
  - Alors le plus grave dans ces accusations, c'est que si l'une ou l'autre association a usée des largesses de l'ERCI. Elles sont très fortes et pour cause, elles ont réussi à berner un comptable, un expert-comptable, un cabinet d'expertise comptable, le trésorier de l'époque et qui de plus les nombreuses AG où vous avez apporté votre confiance.
- Autre point que je souhaite éclaircir qui est revenu à mes oreilles. Il m'aurait été dit que Norbert se servait des associations de l'ERCI pour se faire mousser. MDR... Comme si j'en avais besoin....
  - Je ne pense pas m'être servi de qui que ce soit autrement que des Députés, Sénateurs ect ... alsaciens. Que l'on m'apporte la preuve que je me suis servi de l'une ou l'autre association. En preuve, à ce jour, le club mulhousien est bloqué du côté subvention. Je remercie la personne qui par, jalousie ou tout simplement méchanceté s'est amusé à proférer de telles conneries. Les mêmes d'ailleurs qui disent que je suis ami avec l'une ou l'autre personne pour obtenir la médaille de l'ONM (Ordre National du Mérite). C'est en 2020 que Mme la Sénatrice du Haut Rhin m'a demandé de constituer un dossier et j'ai reçu, il y a un peu plus d'un an le courrier du Ministère de l'Intérieur comme quoi je devrais être décoré et suis reconnu Chevalier de l'Ordre National du mérite. Seule différence, c'est qu'avec la loi de la parité, nous sommes en attente de cette remise.
  - Sincèrement, et je pense l'avoir souvent prouvé lors d'AG. Regarde bien les photos et vous verrez ou est ma
- ⇒ Idem pour le fait que Mulhouse n'a rien apporté. Rappelez-moi si mes souvenirs sont bons, en 2021, une double subvention de 500 €, oui vous avez bien compris 1000 €, en 2022 une subvention de 1600 €? Ah oui c'est vrai, ces deux subventions sont venues peut être de cette même personne qui ose dire autant de conneries. Idem pour les frais de réexpédition des courriers, des colis boutique, de frais d'encre du photocopieur et d'ailleurs de son remplacement, je m'arrête là parce que la liste serait trop longue. D'après les calculs de la trésorière de mon association un apport indirect de plus de 9500 € sur sept ans.
- ⇒ Je terminerais par un des points les plus importants à mon cœur. On m'a reproché de ne pas avoir dit bonjour à certaines personnes lors de l'AG d'Yzeures sur Creuse. Là, OUI c'est vrai et je l'assume.
  - Mon éducation m'a toujours appris que c'était au plus jeune à se déplacé pour saluer une personne plus âgée. Vous pourrez constater que je n'ai pas mis mon poste de président en avant.
  - Autre chose, lorsque je me suis déplacé pour le départ d'Alain du CAR 13, d'Alain de l'ARSE 44, je n'ai pas regardé ni à la dépense, ni à l'effort allant contre ma santé pour être présent. Mais lorsque l'on me dit : Si Norbert se déplace je le vire de l'église. Vous croyez sincèrement que je suis assez masochiste pour m'y rendre quand même ? Je reconnais une certaine dose de connerie de ma part, mais celle de prendre des coups alors que l'on m'avait prévenu du fait. Sans compter qu'à cette même date, mon épouse était hospitalisée pour un gros problème cardiague. Je pense que ma place était plus auprès de mon épouse.

Je vais me permettre car cela me fait du bien de pouvoir écrire ce que je ressens, cela me permet d'évacuer le côté écœurement du monde associatif. Ou certaines personnes se plaisent à détruire ce que d'autres essayent de construire. Par jalousie ?

Je le pense. En preuve, on ne jalouse toujours celui que l'on envie, jamais celui qui se plante.

Je vais terminer cette analyse personnelle malgré que j'en aurait encore beaucoup à dire en rajoutant ce que j'ai déjà écrit. Fortement déçu de certaines attitudes. Certaines amitiés qui ne se reposent que sur des mots. Ca fait mal.

A ce jour, je peux toujours me regarder dans une glace, je ne baisse pas les yeux. Je reconnais (par modestie) que j'ai apporté tout ce que je pouvais apporter à l'ERCI allant souvent au plus facile pour que le maximum de monde puisse adhérer à nos idées et notre façon de voir les choses. Mais les lois associatives ne sont pas toujours aussi faciles à mettre en place. Chaque demande faite à droite comme à gauche demande également des mois d'attente avant d'obtenir des réponses. Le fait de vouloir systématiquement bousculer ce système peut nous mettre en port à faux avec les ministères concernés. Chaque mot, chaque parole à son importance et peut se retourner contre nous lors d'une analyse gouvernementale.

La ou les seules choses où je me rends compte ne pas avoir été bon, je n'ai pas réussi à attirer les personnes des nombreux groupes radio vers l'ERCI. Peut-être parce que je ne souhaitais pas un affrontement envers d'autres personnes. Je ne souhaitais nullement que l'on me dise, tu fais du rabattage.

A ce jour, je l'ai toujours dit, je ne me suis jamais mis à genoux devant qui que ce soit, je ne retiens personne que ce soit à l'ERCI que vis-à-vis du club mulhousien. Si tous êtes à l'ERCI c'est par votre propre décision et que vous vous êtes rendu compte de ce qui vous représentez le mieux.

Alors oui, je reconnais qu'il est plus facile de taper sur des gens qui essayent de faire avancer les autres que de les aider. Tout comme le fait de nous demander de se rapprocher de l'une ou l'autre fédération qui depuis plus de 40 ans n'ont rien apporté au monde de la radiocommunication. Alors jalousé ? Oui nous le sommes.

Et c'est d'ailleurs pour cela que l'on a tout fait pour déboulonner son président. Enfin je l'espère... Pourquoi je rajoute cela ?

Parce qu'il serait mal venu de se rendre compte que certains font cela pour s'octroyer les reconnaissances et les gloires.

Comme je vous l'ai dit vendredi soir lors de la réunion, le monde associatif à bien changé, les états d'esprit, les mentalités. Et à ce jour, je vous l'ai dit. J'ai besoin d'un certain temps pour me reconstruire, retrouver (je l'espère) une santé meilleure et la force de vouloir continuer.

Je ne dis pas ADIEU, mais seulement au revoir.

Norbert HEYDEL

PS : Je tiens la totalité des matériels appartenant à l'ERCI à disposition.